

COMMUNE DE GRÉZELS
Séance du 07 avril 2026

Date de la convocation: 01/04/2026

Membres en exercice :
11

Le sept avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien PEREZ

Présents : 9

Quorum atteint : oui

Votants: 10

Pour: 10

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Sébastien PEREZ, Serge LEVERGEOIS, Christine COGNÉ, Patrick JOUCLAS, Agnès CHAPELET-VOYE, Monique RIVIERRE, Valérie JAMPIERRE, Quentin FOURNIÉ, Anthony MARUESCO

Représentés : Marianne PEROCHEAU représentée par Christine COGNÉ

Excusés : Maurin BERENGER

Absents :

Secrétaire de séance : Christine COGNÉ

Objet: Désignation du correspondant défense - D_2026_19

Monsieur le maire informe le Conseil municipal qu'à la suite de son élection en date du 15 mars 2026, il est nécessaire de désigner le correspondant défense.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- DÉSIGNE M. Patrick JOUCLAS, conseiller municipal, comme correspondant défense de la commune
- AUTORISE Monsieur le maire à effectuer les démarches nécessaires pour faire connaître la présente décision à la Délégation Militaire Départementale du Lot.

Le maire de GRÉZELS,
Sébastien PEREZ

Le/la secrétaire de séance,
Christine COGNÉ

